

Mesdames et Messieurs les commerçants
et artisans loossois

Nos réf. : AR/NT

Loos-en-Gohelle, le 4 novembre 2020

Madame, Monsieur,

Je partage votre incompréhension suscitée par les mesures de fermeture dictées par l'Etat visant certains commerces et activités jugés « non essentiels ».

Cette décision de l'Etat, même si rééquilibrée partiellement depuis par la fermeture des rayons « non essentiels » des grandes enseignes, est en contradiction avec les valeurs de proximité, de circuits courts et de résilience des territoires que nous défendons à Loos-en-Gohelle, comme en atteste la démarche menée dès le début du premier confinement ayant permis la réouverture du marché hebdomadaire.

Cependant, depuis le début de cette crise sanitaire, ma position, ainsi que celle de l'ensemble des élus, est d'appliquer à l'échelle de la ville les décisions prises par l'État, seul compétent en matière de sécurité sanitaire. Un arrêté municipal autorisant l'ouverture des commerces fermés en cette période de confinement n'aurait pas de valeur juridique et serait jugé illégal, un arrêté ne pouvant primer sur un décret gouvernemental.

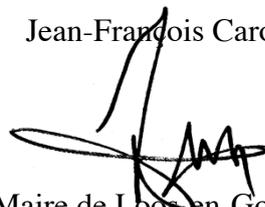
En revanche, nous souhaitons vous apporter notre plein soutien dans cette période complexe par d'autres moyens. Dans un Flash Info paru ce mardi et distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres, nous vous proposons de nous faire remonter vos difficultés, vos besoins, vos initiatives, vos propositions, afin que nous puissions identifier ensemble, dans l'état d'esprit du « faire ensemble » cher à Loos-en-Gohelle, les solutions à mettre en place pour vous accompagner.

Cet appel, je vous le relaye donc ici également et vous propose une réunion par visio-conférence le lundi 9 novembre prochain à 19h30. Si cette réunion vous intéresse, je vous invite à vous identifier dès maintenant auprès de nos services (contact@loos-en-gohelle.fr) qui vous feront parvenir le lien pour vous connecter.

Vous renouvelant le plein soutien de l'équipe municipale dans cette période cruciale pour votre activité,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma totale détermination et de celle de mon équipe à vous soutenir dans la mesure des moyens municipaux.

Jean-François Caron,



Maire de Loos-en-Gohelle